

Publié le 25 janvier 2017 à 22h54 | Mis à jour le 25 janvier 2017 à 22h54

Les coupables



Comment Jean-François Dupuis est-il passé entre les mailles du filet?
Etienne Ranger, Archives Le Droit



Patrick Duquette

Le Droit

CHRONIQUE / Tout n'a pas été dit sur le meurtre de Thérèse Gauvreau. Jusqu'ici, on en a fait une histoire de bavure policière et de scandale politique. Alors que ce drame, c'est aussi celui du manque de ressources en santé mentale à Gatineau et ailleurs au Québec.

Pendant que le maire de Gatineau et son chef de police étaient cloués au pilori, les dirigeants du monde de la santé s'en tiraient à bon compte. Ils n'ont pas eu à affronter les questions serrées de la presse locale. Pourtant, eux aussi ont des comptes à rendre dans cette histoire.

Par exemple, comment se fait-il qu'un jeune homme de 21 ans, qui était suivi par des intervenants en santé mentale, a fini par se retrouver avec des idées de meurtre sur le

balcon d'une vieille femme de 83 ans?

Comment a-t-il pu passer entre les mailles du filet avec des conséquences aussi tragiques?

L'Outaouais a longtemps été la pire région du Québec en matière de services en santé mentale. La situation s'est quelque peu redressée depuis. Mais le délai d'accès moyen avant qu'un usager subisse une première intervention se situe toujours à 50 jours, soit 20 jours de plus que le délai acceptable, critiquait mercredi le Parti québécois.

On a créé de nouveaux postes d'intervenants en Outaouais, de même qu'un guichet unique d'accès en santé mentale... mais en coupant ailleurs dans le réseau, ce qui cause d'autres problèmes. Si bien qu'entre le patient suicidaire qui sort de l'urgence et le patient fragile qui a besoin d'un suivi pour ne pas se retrouver à son tour à l'urgence, les intervenants en santé mentale ont des choix déchirants à faire, raconte Catherine La France, de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux en Outaouais.

Malgré toute leur bonne volonté, les intervenants en santé mentale ne suffisent pas à la tâche, a-t-elle raconté à ma collègue Justine Mercier. «Depuis l'adoption du plan d'action du ministère en santé mentale, les quotas de gens à voir sont incroyables. Les intervenants en prennent plus. Ce que ça fait, c'est qu'ils voient moins leurs clients.»

Alors oui, de temps à autre, un de leurs patients commet un délit ou devient un danger pour lui-même ou pour les autres.

Avec des conséquences parfois tragiques.

Chaque fois, les intervenants se demandent ce qu'ils auraient pu faire de plus. Mais compte tenu des ressources limitées, sans doute pas grand-chose...

Difficile de les blâmer.

...

La nature humaine étant ce qu'elle est, on cherche des coupables quand quelque chose ne fonctionne pas.

Et on s'est payé la traite cette semaine après le meurtre de Mme Gauvreau.

Le préposé du 9-1-1 n'a pas fait son travail, la police est intervenue trop tard, le maire a manqué de compassion...

Le vrai drame, c'est que nous en sommes encore à l'âge de pierre en ce qui a trait aux services offerts aux gens qui souffrent de maladie mentale.

Il y a de belles campagnes de prévention, des artistes qui en parlent avec éloquence, mais les ressources ne suivent pas.

On cherche des coupables, mais nous le sommes tous un peu.

La grande majorité des itinérants qu'on croise aux centres-villes de Gatineau et d'Ottawa souffrent de problèmes de santé mentale.

Mais on préfère fermer les yeux sur leur sort et faire comme si tout cela était acceptable dans notre société.

Après, on s'étonne qu'une vieille dame soit battue à mort sur son balcon par un jeune qui passe entre les mailles du filet.

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)